

—Oui, très malade.

—En danger ?

—J'en ai peur.

Georges éclata en sanglots.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! balbutia-t-il. Ma mère bien aimée est partie la première. Est-ce que mon oncle va me quitter aussi !

—Courage, mon cher Georges, dit Etienne en pressant l'écolier contre son cœur. Courage ! Nous allons partir. Ton oncle désire te voir.

—Partons vite.

Trois heures plus tard l'homme et l'adolescent arrivaient au presbytère de Chevry qu'un nouveau deuil allait bientôt attrister. Georges monta rapidement à la chambre du vieux prêtre qu'il entourait de ses bras en sanglotant. L'abbé Laugier ne put contenir les larmes d'attendrissement qui l'étouffaient. Tous deux restèrent muets pendant quelques secondes. Enfin, l'agonisant parvint le premier à dominer son émotion, et il dit d'une voix brisée :

—Georges, mon cher enfant, comme ta mère, ma pauvre sœur, je vais quitter ce monde.

—Non... non... non... bégaya le fils de Jeanne Fortier avec un tremblement de tout son corps. Vous ne mourrez pas. Je ne le veux pas.

—A quoi bon cette révolte, cher petit ? répliqua le prêtre ; je subis la loi commune. Dieu m'appelle, je vais à lui. En partant je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pu te suivre dans la vie jusqu'au moment où, devenu tout à fait un homme, tu auras décidé de ton avenir. En attendant que ce jour arrive, notre ami Etienne Castel remplacera pour toi ceux que tu as perdus. Promets-moi, mon enfant, de lui obéir comme tu obéissais à ta mère bien aimée, ma bonne Clarisse... comme tu m'obéissais à moi-même. Me le promets-tu ?

Georges ne put répondre que par un signe de tête. Les sanglots l'étranglaient. Il se jeta dans les bras d'Etienne qui pleurait silencieusement. L'abbé Laugier continua :

—Sois dans ton adolescence et dans ton âge mûr ce que tu as été pendant ta première jeunesse : bon, humain, charitable. L'avenir te réserve sans doute bien des déceptions, bien des chagrins. D'avance, arme-toi de courage, de résignation, et souviens-toi que l'homme est bien fort quand il est soutenu par sa conscience. Mon enfant, agenouille-toi près de moi.

Georges se laissa tomber à genoux au chevet du lit. Le vieux prêtre trouva dans son corps épuisé assez de force pour se soulever une dernière fois ; il étendit ses deux mains sur la tête du fils de Jeanne Fortier comme il les avait étendues sur la tête de la mère, et il prononça ces mots :

—Au nom du Dieu vivant, Georges, je te bénis !

Ce furent ses dernières paroles. L'effort qu'il venait de faire l'avait épuisé. Il retomba en arrière et sa tête pâle, encadrée de longs cheveux blancs, roula sur les oreillers. Georges saisit ses mains qu'il couvrit de baisers. Quelques minutes plus tard, l'abbé Laugier, cet homme excellent qui avait passé sur la terre en faisant le bien, rendait à Dieu sa belle âme.

Huit jours après ce nouveau deuil Georges rentra au collège Henri IV ; le conseil de famille, obéissant au vœu exprimé dans le testament du vieux prêtre, nommait Etienne Castel tuteur de l'écolier. Presque au moment où se passaient au presbytère de Chevry les choses que nous venons de raconter, Noémi Mortimer mourait à New-York laissant à son mari, le faux Paul Harmant, une petite fille de huit ans, chétive et frêle. Jacques Garaud était le dernier des misérables, ce qui ne l'empêchait point d'aimer sa femme avec adoration. Sa douleur fut effrayante. Une seule chose pouvait le calmer un peu, c'était la vue, c'était les caresses de l'enfant qui lui rappelait la mère. James Mortimer, frappé au cœur, ne survécut pas longtemps à sa fille qu'il aimait plus que tout au monde. Miné par le chagrin, il s'éteignit, laissant son gendre à la tête de l'une des plus belles affaires industrielles des Etats-Unis.

XLVI

Ovide Soliveau, possesseur du secret de Jacques, n'avait point quitté son prétendu cousin, il nous paraît presque superflu de l'affirmer. Depuis neuf ans il était resté muet, les procédés de Jacques à son égard ne lui permettant pas de lui mettre le

couteau sur la gorge. Il puisait comme bon lui semblait dans la caisse toujours ouverte du gendre de James Mortimer. Devenu de plus en plus joueur, il perdait habituellement d'assez fortes sommes et le pseudo Paul Harmant payait sans sourciller. Etant donné cet état de choses, le prétexte manquait à Ovide pour se faire une arme du secret qu'il avait surpris. Une circonstance imprévue devait cependant l'amener un jour à se départir de sa réserve.

..*

Nos lecteurs ne peuvent avoir oublié que M. Labroue, le propriétaire de l'usine d'Alfortville, assis par Jacques Garaud, laissait un fils. Mme veuve Bertin, à qui ce fils était confié, avait liquidé les affaires de son frère, grâce aux sommes versées par les compagnies d'assurances. L'honneur du nom était sauf, mais Lucien ne possédait pour tout héritage que les terrains assez vastes sur lesquels se voyait les ruines de l'usine incendiée. La tante de Lucien n'avait pas voulu vendre ces terrains, pour deux raisons. La première, c'est qu'on n'en aurait pu tirer qu'une somme trop peu importante pour constituer une ressource sérieuse. La seconde, c'est que madame Bertin se disait : Qui sait si le cher petit ne sera pas un jour en état de faire reconstruire les ateliers ? Si ce jour arrive, il trouvera l'emplacement tout prêt. L'excellente femme n'avait point d'enfant. Elle aimait Lucien comme s'il avait été son fils, et, songeant à son avenir, elle résolut de lui faire donner une éducation solide.

L'ingénieur Labroue avait témoigné plus d'une fois à sa sœur le désir que Lucien suivit la carrière qu'il suivait lui-même. Elle voulut se conformer à ce désir. En conséquence, les études de l'enfant reçurent une direction spéciale, et dès qu'il eut atteint sa dixième année, madame Bertin abandonnant, non sans regret, sa petite propriété de Saint-Gervais, vint habiter Paris et se fixa aux environs du collège Henri IV où elle plaça Lucien. Ainsi le hasard mettait côte à côte le fils de la victime et celui de la malheureuse femme condamnée pour le crime qu'elle n'avait point commis, et ces deux enfants devaient bientôt devenir des camarades inséparables. En effet, quoique ayant deux ans de moins que Lucien, Georges plus précoce se trouvait dans la même classe que le neveu de madame Bertin, et suivait les mêmes cours. Il leur fallut se quitter le jour où Lucien sortit du collège pour entrer à l'École des arts-et-métiers, mais une séparation momentanée ne pouvait rompre les liens de leur amitié et ne les rompit point en effet.

Madame Bertin ne possédait qu'une aisance très modeste, suffisante cependant pour elle et pour le fils de son frère. La pauvre femme ne regrettait qu'une chose, c'est que sa petite fortune, consistant à une rente viagère de cinq mille francs, dût s'éteindre avec elle. Elle songeait avec épouvante que si elle venait à mourir subitement, Lucien se trouverait du jour au lendemain, sans autre ressource que son travail, et elle économisait le plus possible pour mettre de côté quelques milliers de francs qu'elle lui laisserait.

Lucien était studieux. Il désirait avec ardeur se faire une position, aussi madame Bertin ne s'inquiétait point outre mesure de l'avenir. L'excellente femme s'éteignit au moment où son neveu venait d'atteindre sa vingtième année, mais avant de s'éteindre elle raconta au jeune homme la mort tragique de son frère, la ruine résultant de cette mort, et elle lui remit les titres de propriété des terrains d'Alfortville. En apprenant à Lucien le nom de la femme condamnée pour avoir incendié l'usine et assassiné M. Labroue, madame Bertin s'était étendu longuement sur les détails de cette mystérieuse affaire. Elle ne dissimula point que, malgré la condamnation, elle doutait seule de la culpabilité de Jeanne Fortier. Elle parla de Jacques Garaud, le contremaître que l'on disait mort dans les flammes, victime de son dévouement, et la mort elle-même ne lui paraissait nullement prouvée. Pour elle, Jacques Garaud était, ou du moins pouvait être coupable, et Jeanne Fortier innocente et martyre.

Lucien avait écouté ces révélations avec l'attention la plus profonde et l'intérêt le plus douloureux. Les paroles de sa tante restèrent gravées dans sa mémoire : il se dit qu'une tâche sainte

s'imposait à lui, celle de porter la lumière au milieu des ténèbres enveloppant la mort de son père. Resté seul au monde, le jeune homme se remit au travail avec un redoublement d'énergie et continua les études spéciales dont nous connaissons le but.

Et maintenant que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs la situation des principaux personnages de ce récit, revenons à Jeanne Fortier. Nous savons déjà que la malheureuse, frappée de folie à la suite de la congestion cérébrale causée par sa condamnation, avait été conduite à la Salpêtrière, et nous savons aussi que le médecin chargé de la section des folles avait dit après examen :

—Elle pourra guérir.

La science en parlant ainsi, ne se trompait point. Un incident que nous allons raconter amena, en des circonstances formidablement dramatiques, la guérison de Jeanne. C'était pendant le siège de Paris. Les armées allemandes enserraient la grande ville dans un cercle de fer et de feu. Vouloir faire de la famine leur alliée, les Prussiens resserraient de plus en plus la ligne d'investissement ; mais lassés par la résistance obstinée des Parisiens, ils commencèrent le bombardement et couvrirent d'obus la partie de la ville dont ils étaient le plus rapprochés, celle qui se trouve située sur la rive gauche de la Seine. Trois obus vinrent éclater dans l'enceinte des bâtiments de la Salpêtrière. L'un de ces obus incendia le corps de logis des folles parmi lesquelles se trouvait Jeanne Fortier. Les flammes léchaient les murailles, crevaient les toits, et les cris d'épouvante, les hurlements farouches des aliénées, rendaient plus effroyable encore ce spectacle sinistre.

Jeanne, les yeux hagards, les mains accrochées aux barreaux de la cellule, regardait le feu accomplir son œuvre. Un prodigieux travail se faisait dans son cerveau. L'incendie de la Salpêtrière continuait pour elle l'incendie de l'usine d'Alfortville. La mémoire lui revenait, et, en même temps que renaissait le souvenir, le voile étendu sur son intelligence se déchirait, la raison reprenait ses droits.

Elle comprit le péril et, au lieu de pousser des cris inarticulés, des clameurs délirantes, elle appela nettement à l'aide. Sauvée comme ses compagnes, elle fut conduite avec les autres dans une partie éloignée des bâtiments. Là, plongeant sa tête entre ses mains, elle pensa. Au bout d'une heure le passé (un passé déjà vieux de dix ans !) n'avait plus de secrets pour elle. Le médecin, le jour suivant, vint faire sa visite comme de coutume. En entrant dans la cellule de Jeanne, il trouva la condamnée debout, le regard brillant, le visage animé, la physionomie expressive. Au lieu de laisser le médecin venir à elle, ce fut elle qui s'avança vers lui. A plusieurs reprises, depuis la veille, Jeanne s'apercevait bien qu'elle était prisonnière, mais quelle était sa prison ? Une curiosité ardente s'emparait d'elle à ce sujet. Elle voulait savoir.

En la voyant venir à lui, le médecin l'enveloppa d'un coup d'œil rapide. Il comprit que quelque chose d'étrange et d'inattendu se passait en elle. Déjà il ouvrait la bouche pour l'interroger. Jeanne ne lui laissa pas le temps d'articuler un mot.

—Vous êtes médecin, n'est-ce pas ? lui demanda-t-elle.

—Oui, fit-il étonné.

—Je suis donc ici dans une hospice ?

La voix de la prisonnière était ferme et bien posée, sa parole nette et vibrante. Le médecin en fut frappé.

—Vous êtes dans une hospice, oui, répondit-il.

—Pourquoi ne suis-je pas dans la prison où je dois subir ma peine ? reprit la veuve de Pierre Fortier.

De plus en plus étonné du phénomène qui se présentait à lui, le médecin répliqua :

—Vous êtes à la Salpêtrière, et la Salpêtrière est une prison en même temps qu'une hospice.

Jeanne tressaillit, devint très pâle et s'écria :

—A la Salpêtrière. Le vide qui se faisait dans ma mémoire se remplit. C'est à la Salpêtrière qu'on enferme les condamnées frappées de folie. J'ai été folle.

XLVII

Le médecin, avant de répondre, hésita. Jeanne continua vivement :